

Pour diffusion immédiate

Le 11 mai 2007

numéro 07-090

Le gouvernement du Yukon accepte la solution proposée pour la conception du nouveau centre correctionnel

WHITEHORSE – La ministre de la Justice, M^{me} Marian C. Horne, a annoncé aujourd'hui que le gouvernement du Yukon avait accepté la recommandation du Comité consultatif du bâtiment concernant le nouveau centre correctionnel.

Le nouvel établissement permettra l'élaboration de programmes souples et l'aménagement d'installations de détention provisoire distinctes. Il favorisera aussi un environnement où le rétablissement des contrevenants reflétera la culture et les valeurs des premières nations du Yukon.

« Je suis heureuse de la solution proposée par le Comité consultatif du bâtiment et je désire remercier ses membres du travail qu'ils ont accompli pour en arriver à cette recommandation. Nous sommes maintenant en mesure d'ébaucher un plan favorisant la collaboration et qui, grâce à sa souplesse, pourra répondre à nos divers besoins, actuels et futurs », a dit M^{me} Horne.

La conception des nouvelles installations tiendra compte des recommandations présentées lors de la consultation publique sur les services correctionnels et des discussions qui ont eu lieu pendant le Forum du Yukon de décembre 2006

« Le nouveau centre correctionnel sera un établissement moderne et sûr, qui offrira aux contrevenants de véritables occasions de guérison et de responsabilisation à l'égard de leurs actes », a ajouté M^{me} Horne. « La solution retenue nous permet de concevoir un établissement où le personnel travaillera directement avec les contrevenants et d'offrir des programmes correctionnels de haute qualité. »

L'emplacement du nouveau centre correctionnel a également été confirmé.

« Après avoir examiné d'autres terrains dans la région de Whitehorse, nous avons conclu que la meilleure solution était de construire le nouveau centre à l'endroit même où se trouve le bâtiment actuel, sur Range Road. On peut ainsi entreprendre les travaux sans tarder, et il s'agit du choix le plus économique », a poursuivi M^{me} Horne.

En optant pour cette solution, le gouvernement pourra utiliser les services qui sont déjà en place et tirer profit de la préparation du terrain, commencée en 2002.

La prochaine étape consiste à élaborer un programme fonctionnel détaillé sur lequel s'appuiera la conception du nouvel établissement. Les travaux de préparation du terrain commenceront au début de 2008, l'objectif étant d'ouvrir le centre en 2011.

-30-

Pièce jointe : Deux pages présentant les différents scénarios de planification et la décision prise au sujet de l'emplacement du nouveau centre correctionnel.

Renseignements :

Roxanne Vallevand
Communications
Conseil des ministres
867-633-7949
roxanne.vallevand@gov.yk.ca

Christopher Beacom
Communications
Ministère de la Justice
867-393-7081
christopher.beacom@gov.yk.ca

PIÈCE JOINTE – Scénarios de planification et décision concernant l’emplacement du nouveau centre correctionnel

Un Comité consultatif du bâtiment a été mis sur pied après la tenue du Forum du Yukon en avril 2006. Au cours du Forum, on a approuvé le Plan d’action sur les services correctionnels ainsi qu’un cadre de mise en œuvre favorisant la collaboration avec les premières nations.

Les membres du Comité consultatif du bâtiment sont :

- Norma Davignon, présidente, mise en œuvre du Plan d’action sur les services correctionnels
- Bob Riches, sous -ministre adjoint, Direction de la justice communautaire et de la sécurité publique
- Cathy Johnsen, responsable des programmes de justice, Conseil des Premières nations du Yukon
- Ray Santa, directeur, Services aux collectivités, Première nation des Kwanlin Dün
- Le sergent Kris Vibe, Division « M » de la GRC
- Phil Perrin, directeur, Centre correctionnel de Whitehorse
- Art Birss, chef d’équipe, Centre correctionnel de Whitehorse
- Simone Arnold, gestionnaire de projet, mise en œuvre du Plan d’action sur les services correctionnels
- Peter Blum, Organisme de gestion des immeubles

On a demandé aux membres du Comité consultatif du bâtiment d’élaborer des scénarios pour la planification d’un nouveau centre correctionnel, en fonction de leurs compétences particulières, des commentaires recueillis durant la consultation publique sur les services correctionnels et des travaux de planification effectués en 2002.

Les scénarios de planification sont des concepts et décrivent le genre de bâtiment qu’on pourrait construire pour répondre aux besoins des contrevenants adultes du Yukon en matière de garde en milieu fermé.

Le Comité consultatif du bâtiment a déterminé les paramètres sur lesquels reposent les divers scénarios de planification. Ces paramètres sont les suivants :

- refléter la culture et les valeurs des premières nations du Yukon;
- centre de guérison axé sur les programmes ;
- fournir un milieu sûr tant pour la population que pour le personnel;
- unités résidentielles distinctes pour les détenus provisoires et pour les condamnés;
- unités résidentielles distinctes pour les femmes;
- locaux à vocation particulière pour les contrevenants souffrant, entre autres, de troubles mentaux, de troubles du spectre de l’alcoolisation fœtale (TSAF) ou d’un problème de gestion du comportement;
- utilisation optimale des frais de dotation en personnel et d’exploitation;
- souplesse des installations permettant d’accueillir de petits groupes de personnes et une population carcérale diverse;
- souplesse des installations en prévision de la croissance des besoins au cours des 40 prochaines années .

Le 27 avril 2007, le Comité consultatif du bâtiment a recommandé au gouvernement du Yukon de choisir le quatrième scénario, car c’est celui qui reflète le mieux les paramètres de conception établis par les membres.

Voici les quatre scénarios de planification :

Scénario 1 :

- « Bâtiment unique, efficace et utilitaire renfermant tous les éléments envisagés pour héberger les détenus. »
- Essentiellement, « l'entrepôt ».
- Unités résidentielles plus spacieuses .
- Séparation restreinte des détenus ayant des besoins particuliers (TSAF, troubles mentaux, etc.).

Scénario 2 :

- « Deux bâtiments sur le même terrain, séparés...par une liaison piétonnière sûre. »
- Bâtiments distincts pour les contrevenants en détention provisoire et pour ceux qui purgent une peine.
- Deux unités résidentielles de 40 chambres .

Scénario 3 :

- « Centre de guérison composé de trois bâtiments situés sur le même terrain. »
- Bâtiments distincts pour les détenus provisoires, pour ceux qui purgent une peine et pour ceux qui sont candidats à une prélibération.
- Installations pouvant héberger différents détenus selon les niveaux de sécurité.

Scénario 4 :

- Installations polyvalentes qui assurent la protection du public et favorisent la guérison, dans un espace propice à l'intégration des programmes.
- Unités résidentielles distinctes pour les contrevenants en détention provisoire et pour les condamnés, mais soumises à un même contrôle central.
- Programmes distincts selon les types de contrevenants : femmes, détenus provisoires, condamnés et personnes placées en garde préventive.
- Locaux à vocation particulière pour les contrevenants atteints de TSAF et ceux qui ont un problème de gestion de comportement.

Le Comité consultatif du bâtiment recommande le quatrième scénario pour les raisons suivantes :

- Est conforme aux principes qui sous-tendent de nos jours le fonctionnement des services correctionnels et offre des installations permettant la prestation de programmes intégrés et souples.
- Favorise la responsabilisation et la guérison des détenus dans un environnement reflétant la culture et les valeurs des premières nations du Yukon.
- Répond le mieux aux besoins en ce qui a trait à des programmes distincts et de qualité pour les contrevenantes.
- Présente assez de souplesse pour répondre aux divers besoins, actuels et futurs.
- Favorise le mieux la collaboration entre le ministère de la Justice, les autres organismes, les premières nations et les groupes communautaires.

On a également demandé au Comité consultatif du bâtiment de recommander au gouvernement du Yukon un emplacement pour le nouveau centre correctionnel; cette décision a été renvoyée au gouvernement.

Le gouvernement du Yukon a décidé de construire le nouvel établissement au même endroit que le centre correctionnel actuel, sur Range Road :

- On a examiné d'autres endroits dans la région de Whitehorse.

- Ces endroits devraient faire l'objet d'une consultation, de changements de zonage ou de nouvelles désignations en vertu du plan officiel d'aménagement de la ville de Whitehorse, en plus d'occasionner des coûts élevés d'aménagement de terrains.
- En optant pour l'emplacement actuel, on peut commencer la construction rapidement; il s'agit en outre de la solution la plus économique.